



Les implants dentaires

Qu'est-ce que c'est ?

L'implant dentaire est une racine artificielle en titane qui permet de remplacer une racine naturelle défectueuse que votre chirurgien - dentiste a été obligé d'extraire

Quand met-on des implants ?

Pour remplacer une ou plusieurs dents absentes par une (ou plusieurs) couronne ou un par bridge
 Pour stabiliser une prothèse mobile grâce à un système de bouton – pression

Est-ce douloureux ?

Contrairement aux idées reçues la pose d'un implant n'est pas plus douloureuse qu'une extraction simple.
 Les progrès réalisés dans les techniques opératoires d'implantologie, l'expérience de votre praticien, une pré-médication adaptée font que les suites opératoires sont actuellement parfaitement maîtrisées.

C'est cher ? C'est remboursé ?

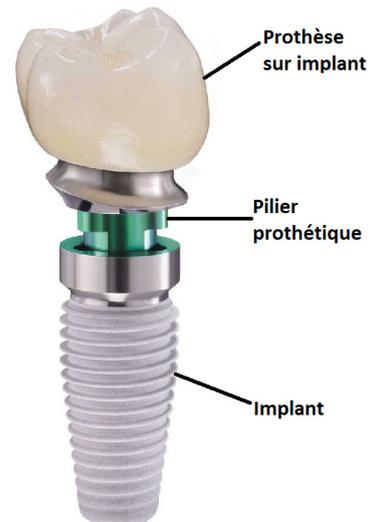
L'implantologie met en oeuvre des techniques et du matériel de pointe dans le but d'assurer la sécurité et la pérennité de la prothèse réalisée. Le personnel médical qui réalise l'intervention est hautement qualifié.

Les honoraires demandés sont cependant contenus.

Un devis détaillé est établi qui devra être soumis à l'organisme complémentaire et l'intervention ne sera réalisée qu'après acceptation du patient.

L'implant en lui-même n'est pas pris en charge par la sécurité sociale mais les organismes complémentaires le prennent souvent en charge (en partie ou totalement selon le contrat souscrit).

La prothèse (couronne ou prothèse mobile) qui coiffa l'implant donne lieu à une prise en charge de la sécurité sociale et des organismes complémentaires.



Implant soutenant une couronne



Implants de stabilisation d'une prothèse mobile